MAIRIE
de
SAINT MARTIN D'ABBAT

10 place de la Mairie
☎ 02.38.46.86.40
mairie@saintmartindabbat.fr

PAR MESURE DE SECURITE SANITAIRE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire qui se tiendra le mardi 1er septembre 2020 à 20 H 00

Salle polyvalente – 62 rue des Maux Petits

ORDRE DU JOUR

- Désignation des secrétaires de séance
- Adoption du compte rendu de la séance précédente
- Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

Aménagement de l'espace et urbanisme
➢ Demande de pose de compteur eau pour alimenter les animaux
Domaine et patrimoine
➢ Autorisation d'aliéner 6 logements OPH Logemloiret
Ressources humaines
➢ Modification des horaires d'ouverture de la mairie
Institutions, organisation et vie politique
➢ Règlement intérieur du conseil municipal
➢ Désignation de délégué suppléant au SICTOM
➢ Désignation de membres des commissions de la CCL
➢ Rapport d'activité SICTOM 2019
Finances et budgets locaux
➢ Covid19 – Demandes d'exonération de loyer
Autres domaines de compétence
➢ Convention de partenariat entre les communes de Châteauneuf sur Loire et St Martin d'Abbat pour le curage de fossés

- Point sur les travaux en cours
- Informations et questions diverses

Saint-Martin d'Abbat, le 25 août 2020

Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-D'ABBAT Loiret

Joël TURPIN